

**Maître ARENA :**

Pour les néophytes, c'est important de le préciser parce que souvent, à mon avis, il peut y avoir une confusion entre le respect d'une réglementation thermique et le confort que l'on peut avoir à vivre dans un bâtiment qui a été construit selon ladite réglementation.

Monsieur SERVANT, comme vous avez le micro et que vous représentez en gros les industriels et les fabricants de matériaux, la question qui me venait à l'esprit, c'était de savoir si la R.T. 2012 avait modifié chez vous, fabricants, votre approche sur la réalisation de matériaux et s'il y a eu une incidence sur votre profession.